

CONCOURS DE DESSIN « AUTOCOLLANTS STOP PUB »

Règlement du concours

Article 1 : Objet du concours

Dans le cadre de la participation de l'école élémentaire de BRAX au projet éco-école, les enseignants, l'APEB, la mairie et l'ALAE lancent un concours de dessin « **Autocollants STOP PUB** » pour la création de stickers à coller sur les boîtes aux lettres. Cette année, le thème choisi est la réduction des déchets.

Article 2 : Participants au concours

Ce concours est ouvert à tous les enfants de l'école de BRAX (maternelle et élémentaire)

Article 3 : Durée du concours

Le concours se déroule jusqu'au 10 mai 2018

Article 4 : le dessin

Les dessins sont destinés à être utilisés sur des autocollants STOP PUB qui seront vendus par les enfants lors de la journée des jardin le dimanche 27 mai.

Les dessins sélectionnés par le jury du concours deviendront la propriété exclusive de la mairie. Les gagnants renonceront à leur droit d'auteur sur leur usage présent et à venir.

Thème du dessin : le thème du dessin doit avoir trait à la problématique de la réduction des déchets

Format : les dessins doivent obligatoirement être présentés dans un rectangle 14 cm X10 cm

Couleurs des dessins :

- Ils doivent être réalisés sur du papier blanc
- Ils doivent être dessinés aux feutres

Article 5 : jury

La sélection des gagnants appartient à la seule décision des membres du jury dont la composition est la suivante :

- 5 membres de la mairie (élus et techniciens)
- 5 membres de la commission Gestion des déchets /réemploi/recyclage

Article 6 : critères de sélection

Le jury prendra prioritairement en compte la cohérence du dessin avec le thème choisi.

Il sera ensuite attentif à :

- La reproductibilité du dessin sur le format réduit de l'autocollant (le dessin sera scanné puis réduit)

- Son originalité
- La qualité de la réalisation
- Le respect des consignes.

Au total, 3 dessins seront sélectionnés pour figurer sur les autocollants STOP PUB en vente.

Article 7 : modalité de participation au concours

Les participants devront remettre sous enveloppe leurs dessins ainsi que la fiche de renseignement figurant en bas de cette page dans la boîte aux lettres de l'APEB rue des écoles.

Date limite de retour des dessins : **10 mai 2018**

Article 8 : proclamation des résultats

Le jury se réunira mi-mai pour sélectionner les dessins gagnants.

Les résultats seront annoncés le **20 mai 2018** par l'intermédiaire du site de la mairie.

Les autocollants seront vendus 0.50 € / l'unité lors de la journée des jardins à Brax le

dimanche 27 mai 2018.



Fiche de participation au concours « Autocollants STOP PUB »

NOM, prénom :

Classe : Enseignant :

Tel :

Mail :